

NORME INTERNATIONALE

CEI 61429

Première édition
1995-12

Marquage des accumulateurs avec le symbole international de recyclage ISO 7000-1135

*Cette version **française** découle de la publication d'origine **bilingue** dont les pages anglaises ont été supprimées.
Les numéros de page manquants sont ceux des pages supprimées.*



Numéro de référence
CEI 61429:1995(F)

NORME INTERNATIONALE

CEI 61429

Première édition
1995-12

Marquage des accumulateurs avec le symbole international de recyclage ISO 7000-1135

© IEC 1995 Droits de reproduction réservés

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembe, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX

H

Pour prix, voir catalogue en vigueur

SOMMAIRE

	Pages
AVANT-PROPOS.....	4
INTRODUCTION.....	6
Articles	
1 Domaine d'application.....	8
2 Références normatives.....	8
3 Marquage.....	8
3.1 Emplacement du symbole.....	8
3.2 Règles pour établir les dimensions du symbole.....	10
4 Modes de marquage.....	10
5 Visibilité.....	10
6 Recommandations.....	12
Figures	
1 Symbole de recyclage ISO 7000-1135.....	12
2 Disposition du symbole de recyclage et du symbole chimique.....	14

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

MARQUAGE DES ACCUMULATEURS AVEC LE SYMBOLE INTERNATIONAL DE RECYCLAGE ISO 7000-1135

AVANT-PROPOS

- 1) La CEI (Commission Electrotechnique Internationale) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI, entre autres activités, publie des Normes Internationales. Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques, représentent, dans la mesure du possible un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les documents produits se présentent sous la forme de recommandations internationales. Ils sont publiés comme normes, rapports techniques ou guides et agréés comme tels par les Comités nationaux.
- 4) Dans le but d'encourager l'unification internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent à appliquer de façon transparente, dans toute la mesure possible, les Normes Internationales de la CEI dans leurs normes nationales et régionales. Toute divergence entre la recommandation de la CEI et la norme nationale correspondante doit être indiquée en termes clairs dans cette dernière.
- 5) La CEI n'a fixé aucune procédure concernant le marquage comme indication d'approbation et sa responsabilité n'est pas engagée quand un matériel est déclaré conforme à l'une de ses normes.
- 6) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et de ne pas avoir signalé leur existence.

La Norme internationale CEI 1429 a été établie par le comité d'études 21 de la CEI: Accumulateurs.

Le texte de cette norme est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
21/381/FDIS	21/394/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

INTRODUCTION

Dans de nombreux pays, il existe des prescriptions légales selon lesquelles il convient que certains accumulateurs usagés soient séparés des déchets normaux. Leur retour en vue du recyclage nécessite des filières appropriées.

L'identification de ces accumulateurs par un symbole normalisé devrait améliorer la protection de l'environnement.

MARQUAGE DES ACCUMULATEURS AVEC LE SYMBOLE INTERNATIONAL DE RECYCLAGE ISO 7000-1135

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale définit les modes d'utilisation du symbole de recyclage de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) associé aux symboles chimiques précisant le système électrochimique de l'accumulateur. Cette norme s'applique aux accumulateurs au plomb (Pb) et aux accumulateurs au nickel-cadmium (Ni-Cd).

NOTE – Le terme « accumulateur » utilisé dans la présente norme concerne aussi bien les accumulateurs constitués de plusieurs éléments individuels que les éléments individuels vendus et utilisés séparément.

Dans tous les cas, les éléments doivent être marqués individuellement à l'exception de ceux constituant une batterie ou un sous-ensemble non démontable. Par exemple, il convient que les batteries de traction et les batteries stationnaires soient marquées sur ou à côté de la plaque de type seulement.

L'objet de la présente norme est de présenter des recommandations concernant les dimensions du symbole et son emplacement sur la surface des accumulateurs ou sur l'emballage des éléments boutons.

2 Références normatives

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Tout document normatif est sujet à révision et les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente des documents normatifs indiqués ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 7000: 1989, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel – Index et tableau synoptique*

CEI 416: 1988, *Principes généraux pour la création de symboles graphiques utilisables sur le matériel*